

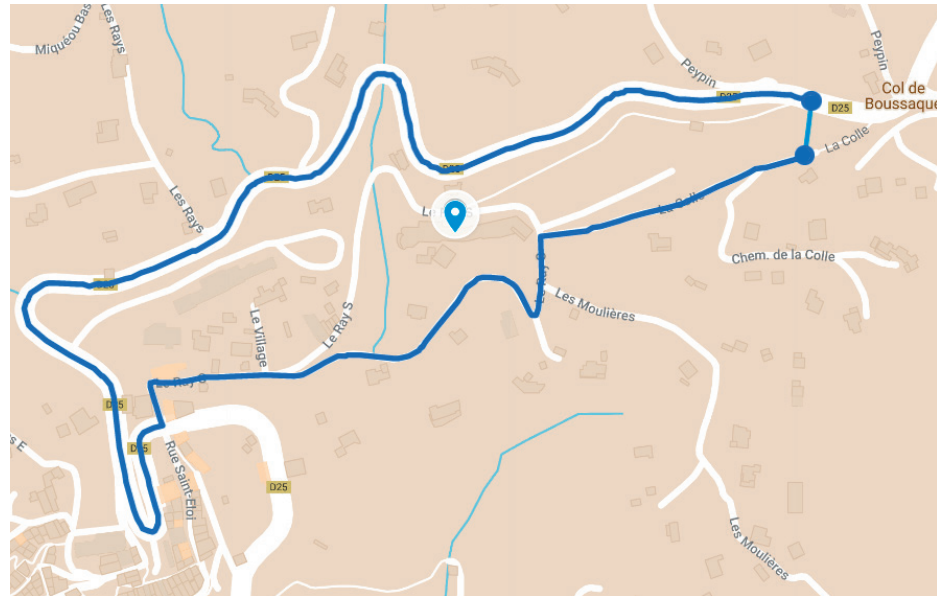


CONTOURNEMENT ACCÈS ÉCOLE

Afin de fluidifier l'accès à l'école, le sens unique de circulation est toujours en vigueur pour l'année scolaire 2022/2023.

Ce contournement de quelques hectomètres permet d'éliminer le point noir qui était le passage depuis la place Clemenceau jusqu'à La Poste, et de sécuriser l'accès du bus en évitant les manœuvres complexes et les traversées de route au niveau du croisement de Boussaque.

La circulation est ainsi interdite depuis la Poste en direction de l'école aux heures de rentrée et de sortie des classes à savoir de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45.



Disparition de Monsieur VINCIGUERRA

Monsieur Léon Gustave VINCIGUERRA est décédé à Vézac le 3 août 2022. Né en 1936 à Callas, il fût Maire de la commune de 1983 à 1989. Durant ces années consacrées à son village, il a notamment réalisé le groupe scolaire actuel.

Notre Doyenne nous a quittés

Odette MARIAUD, appréciée de tous, s'en est allée vendredi 5 août à l'âge de 105 ans. Née à Paris, Odette s'était installée à Callas avec son mari au début des années 50. Ils ont tenu avec bonheur pendant plus de 20 ans l'auberge de « L'Espérance ».

DÉGÂTS SÉCHERESSE SUR BÂTIMENTS

La Mairie collecte les dossiers des personnes dont les habitations auraient subi des dommages occasionnés par la sécheresse de 2022 afin de demander le classement de la commune en catastrophe naturelle à la Préfecture du Var.

Le dossier transmis en Mairie doit comporter des photos ainsi qu'un courrier indiquant les dégâts subis par la sécheresse 2022. Dossier à transmettre avant la fin de l'année 2022.

→ Plus d'informations : [04.94.76.61.07](tel:04.94.76.61.07)

RETOUR CONSOMMATION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune s'est lancée dans un vaste programme d'économie d'énergie et a débuté cette transition par la modernisation de son parc d'éclairage public. Les anciens réverbères au sodium, très énergivores, ont été remplacés par un système à LED plus économe et plus respectueux de l'environnement. Ce nouveau système, plus moderne, offre également la possibilité de moduler l'intensité lumineuse. La Municipalité a ainsi fait le choix de programmer une baisse d'intensité au cours de la nuit réduisant de surcroît la consommation.

Les effets de cette action sont déjà très significatifs puisque de janvier à juillet 2022 la consommation en kilowatt par heure a été réduite de presque 60% par rapport à la moyenne des mêmes périodes de 2019 à 2021. Ces travaux ont été cofinancés par l'État au titre de la DSIL France Relance, à hauteur de 45 426€, dans le but de réduire la facture énergétique. Le Symielec Var, auquel la commune a délégué la gestion de son réseau d'éclairage public a financé pour 45 426€. Le reste à charge de la commune s'élève à 45 729 €, investissement très rapidement amorti grâce aux économies ainsi réalisées.

RENTRÉE SCOLAIRE

Judi 1er septembre, 91 élèves en élémentaire et 66 élèves de maternelle ont retrouvé les bancs du groupe scolaire communal.

Un total de 157 élèves soit une hausse des effectifs de 10% par rapport à la rentrée 2021.

Nous souhaitons aux élèves ainsi qu'à leurs enseignantes une excellente année 2022-2023.

EN SEPTEMBRE :

- **Du 7 au 18 septembre** : Exposition de peinture par l'association CRE'ARTS -Galerie du Four à Pain
- **Du 9 au 11 septembre** : Les Médiévales de Callas - programme complet sur <https://callas.fr/vii-mediévales>
- **Samedi 17** : Concours de boules (2x2) Inscriptions à 18h - Place du 18 juin
- **Du 17 au 18** : Journées Européennes du Patrimoine - Visites commentées de la chapelle Saint-Auxile de 14h30 à 17h30 - Callas Patrimoine

Suivez toute l'actualité de la commune sur :



PLUIE - INONDATION



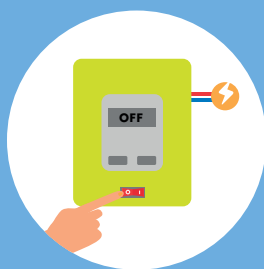
Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur, à l'étage.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**
pluie-inondation.gouv.fr

